



ICAO

UNITING AVIATION

NO COUNTRY LEFT BEHIND



Atelier de familiarisation du projet CODEVMET-AFI

Dakar, 14 - 18 novembre 2022

**Cadre réglementaire & Structure
organisationnelle des AAC – Documents
requis**

Présenté par Ilboudo Goama, Expert Régional MET, Bureau WACAF OACI



Contenu

- **Rôles de l'OACI et des États**
- **Cadre réglementaire**
- **Structure organisationnelle de l'AAC**

Rôles complémentaires de l'OACI et des États

OACI

Élaborer des principes et des techniques à adopter dans les annexes

Approuver les plans régionaux de navigation aérienne

États

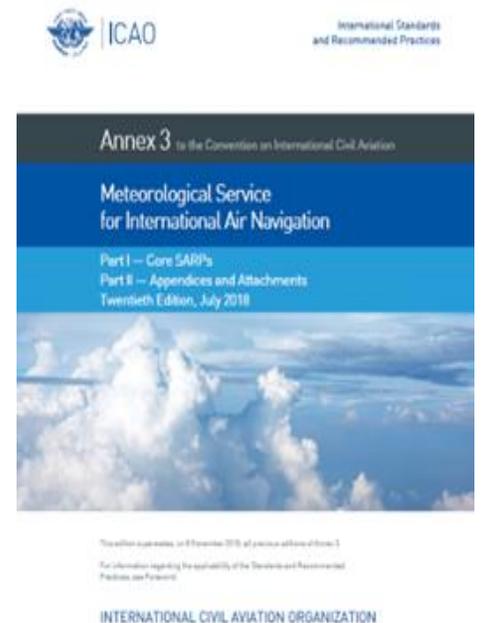
Mettre en œuvre des SARP contenues dans les annexes

S'acquitter de leurs responsabilités de supervision de la sécurité en mettant en œuvre les huit éléments critiques (EC)

Mettre en place des infrastructures aéronautiques conformément aux plans régionaux de navigation aérienne

Annexe 3 à la Convention de Chicago

- Chaque Etat contractant déterminera les **services météorologiques qu'il fournira pour répondre aux besoins de la navigation aérienne internationale** . Cette détermination est faite **conformément aux dispositions de la présente Annexe et conformément à l'accord régional de navigation aérienne, y compris les services météorologiques à assurer pour la navigation aérienne internationale au-dessus des eaux internationales et d'autres zones situées en dehors du territoire de l'État intéressé.**
- **Chaque Etat contractant désigne l' autorité , ci - après dénommée l' autorité météorologique ,** chargée d'assurer ou de faire assurer en son nom le service météorologique pour la navigation aérienne internationale .
- **Chaque État contractant veille à ce que l'autorité météorologique désignée respecte les exigences de l'Organisation météorologique mondiale (OMM)** en ce qui concerne les qualifications, les compétences, l'éducation et la formation du personnel météorologique fournissant des services à la navigation aérienne internationale.
- Chaque État contractant **veille à ce que l'autorité météorologique désignée visée au 2.1.4 établisse et mette en œuvre un système de qualité correctement organisé** comprenant les procédures, les processus et les ressources nécessaires pour assurer la gestion de la qualité des informations météorologiques à fournir aux utilisateurs.
- **La démonstration de la conformité du système qualité appliqué se fera par audit** . Si une non-conformité du système est identifiée, une action doit être engagée pour déterminer et corriger la cause. Toutes les observations d'audit doivent être attestées et correctement documentées.



Supervision de la Sécurité

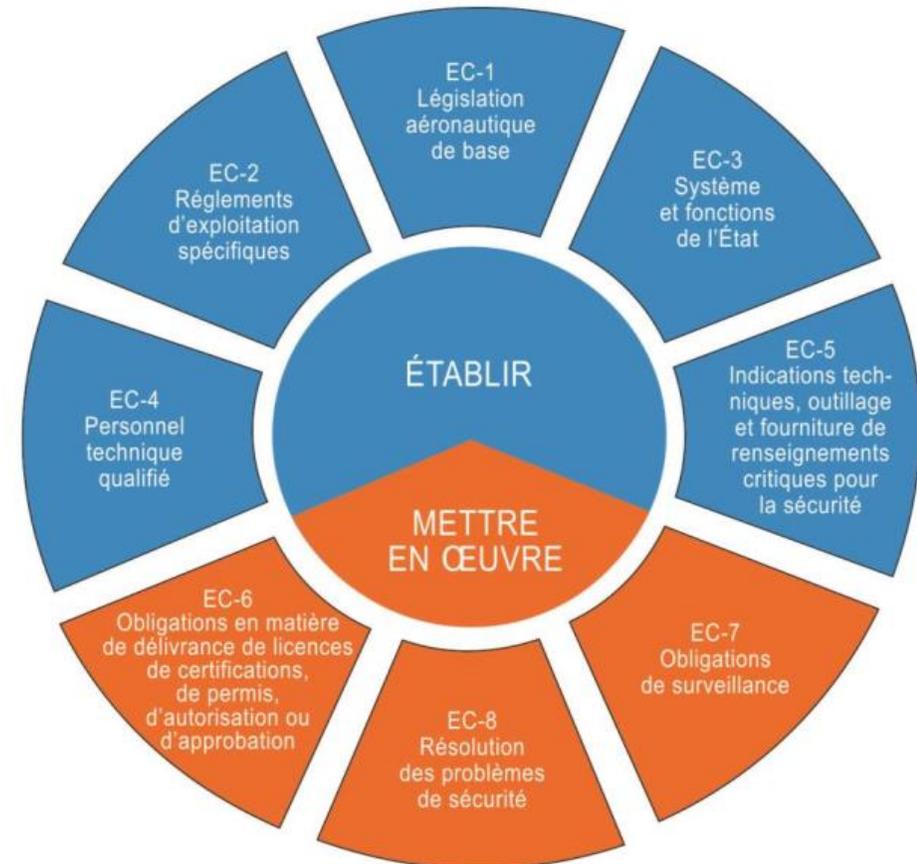
- Fonction par laquelle l'État membre de l'OACI assure la mise en œuvre effective des :
 - Normes et pratiques recommandées (SARP) de l'OACI
 - Éléments critiques d'un système de supervision de la sécurité
 - Pratiques et procédures de sécurité pertinentes
- **La supervision de la sécurité relève de la responsabilité de l'État**

Domaines d'audit



Éléments critiques (CE) d'un Système national de supervision de sécurité

- Un système de supervision efficace de sécurité requière huit éléments essentiels
- Cinq (5) éléments sont relatifs à l'établissement du système
- Trois éléments se rapportent à la mise en œuvre du système.



Cadre réglementaire

OACI

- Convention de Chicago
- Annexes (3)
- Documents (MET)
- Manuels
- Éléments indicatifs
- Circulaires

États

- Constitution
- Législation primaire
- Régulation
- Procédure
- Manuels
- Directives
- Circulaires

Législation et réglementation de l'Etat

- Couvre la législation et les réglementations promulguées par l'État pour régir ses activités de fourniture de services météorologiques à la navigation aérienne.
- Convention de Chicago :
 - **Art. 28 Installations et services de navigation aérienne et systèmes normalisés**
 - **Art. 37 Adoption des normes et procédures internationales**
 - **Art. 38 Dérogations aux normes et procédures internationales**
- Annexes 3 et 19

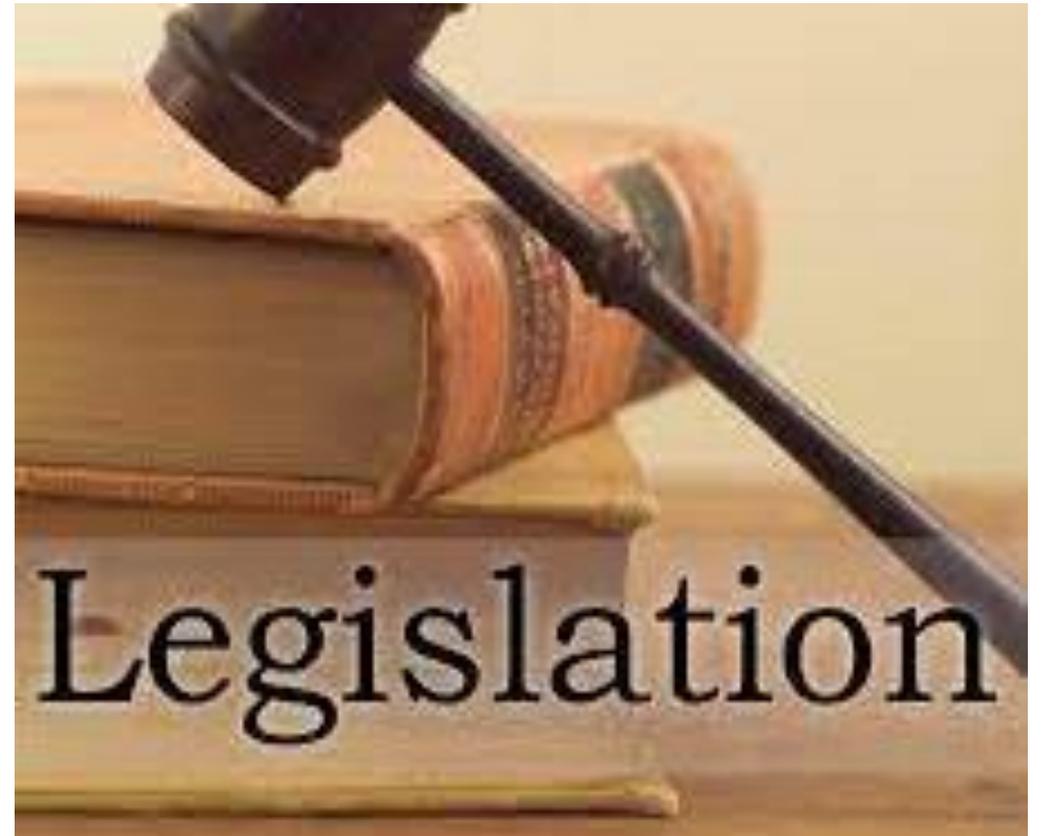


- L'Autorité de l'aviation civile (AAC) est autorisée, par le biais de la législation aéronautique de base, à promulguer des réglementations en conséquence.
- Un ministre qui délègue des pouvoirs à l'AAC a le pouvoir de déléguer ces pouvoirs
- Les règlements reflètent les derniers amendements des dispositions des Annexes 2, **3**, 4, 5, 10, 11, 12, 15.



Législation

- Peut faire partie du Code de l'aviation civile ou inclus dans une ou plusieurs lois spécifiques.
- L' approbation, la promulgation et les modifications doivent être bien documentées
- Doit contenir des dispositions permettant à l'État, par l'intermédiaire de l'AAC, de réglementer et de superviser les activités de météorologie aéronautique (établissement, conception, développement, exploitation)
- Doit clairement définir l'autorité chargée de réglementer et de superviser la fourniture de services météorologiques à la navigation aérienne internationale
- Doit inclure la **délégation de pouvoir / autorité aux inspecteurs MET** , y compris la délivrance d'accréditations pour un accès illimité aux installations, équipements et documents relatifs au MET
- Doit inclure des **dispositions pour les mesures d'application** en cas de violation de la législation/réglementation météorologique aéronautique



Procédures , lignes directrices et outils de météorologie aéronautique

Réglementation MET

- L'État **doit transposer les dispositions de l'Annexe 3** dans son cadre juridique national
- **Doit être promulguée par l'autorité** habilitée dans la législation et dûment publiée conformément aux processus/procédures et pratiques nationales
- **Doit couvrir l'ensemble du champ d'application de l'Annexe 3**, y compris les exigences relatives à l'OMM
- **Définir et mettre en œuvre une politique claire pour l'application des pratiques recommandées de l'OACI afin d'en assurer la force exécutoire**
- **Notifier à l'OACI les différences entre les normes de l'Annexe 3 et les réglementations/pratiques de l'État** et publier les différences significatives dans l'AIP de l'État
- **Inclure un processus formel pour traiter les écarts** , y compris les exemptions et leur notification.



Procédures, lignes directrices et outils

- **Orientations techniques** sous forme de processus, de procédures et d'outils de travail, pour aider les experts techniques à mettre en œuvre les réglementations, procédures et pratiques nationales
- **Directives techniques sur la mise en œuvre des réglementations et pratiques** applicables à la fois pour le personnel technique et les MSP
- **Outils adéquats** (installations, équipement, documentation, moyens de transport, outils de mesure, ...) pour permettre au personnel/inspecteurs réglementaires MET d'exercer leurs fonctions de supervision de la sécurité de manière efficace et efficiente.

Transposition des Annexes dans les dispositions ANS - *Transposition de l'annexe 3 dans la réglementation MET nationale*

Les principales raisons de la transposition des annexes

Un État doit s'adresser à son public pour constituer la force exécutoire

Certaines dispositions de l'annexe sont **générales/contiennent des options** de mise en œuvre, nécessitant une détermination pour la promulgation

Annexe contenant les pratiques recommandées (RP): L'État **devra déterminer s'il doit les promulguer** en tant qu'exigences nationales

Lorsqu'aucune **décision n'est prise** , les normes et les RP sont **applicables** en tant qu'exigences nationales

Toutes les dispositions ne sont pas applicables dans l'État

Cadre organisationnel

- Établir une entité au sein de la CAA, responsable des normes de sécurité MET. L'autorité de réglementation MET devrait avoir :
 - Une structure organisationnelle approuvée
 - Fonctions et responsabilités définies
 - Critères de qualification et d'expérience minimaux définis pour le personnel/les inspecteurs réglementaires MET et le personnel de management clé
 - Complété les descriptions de poste pour le personnel réglementaire et les inspecteurs MET afin de couvrir toutes les fonctions/responsabilités de l'entité

Personnel technique

- Personne titulaire **d'un diplôme universitaire en météorologie** avec une **expérience avérée** en météorologie aéronautique.
- Pour soutenir le personnel technique de base, la CAA peut envisager d'assigner les fonctions d'un inspecteur MET à un inspecteur ANS ayant des qualifications, expérience et connaissances appropriées, moyennant une **formation minimale adéquate en MET**.
- **Nombre d'inspecteurs** - les facteurs à prendre en compte comprennent : les tâches assignées, le nombre total de centres MET à réglementer, les activités de surveillance, le temps de travail, le plan de formation, etc.
- **Politique, programme et plan de formation** couvrant la formation initiale, en cours d'emploi, récurrente et spécialisée, y compris un système de conservation des dossiers de formation

Kit réglementaire du Projet CODEVMET-AFI

Kit réglementaire MET :

- Package relatif aux activités de supervision de la sécurité pour s'assurer que les renseignements météorologiques aéronautiques sont fournis conformément aux spécifications techniques décrites à l'annexe 3 de la Convention de Chicago
- Procédures de vérification et de validation du SMQ



